ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 25612

Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet appelle l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le récent rapport du Conseil économique, social et environnemental relatif au « logement autonome des jeunes ». Le CESE préconise « d'intégrer progressivement l'efficacité énergétique aux critères de décence et donner les moyens aux locataires de s'en prévaloir (sanctuarisation des loyers durant la mise aux normes) ». Il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend suivre cet avis.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Guillet
Circonscription : Hauts-de-Seine (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25612
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement
Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 avril 2013, page 4666
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)